

16 Provinces

Moyen-Ogooué/Département de l'Ogooué et des Lacs/Lambaréné/Hôpital Albert Schweitzer/Front social

Le personnel à nouveau en grève !

Esaïe NDILOROU

Lambaréné/Gabon

DEPUIS le lundi 22 janvier dernier, l'accès à l'hôpital Albert Schweitzer est interdit aux usagers, en raison de la "grève illimitée" déclenchée, une nouvelle fois, par le personnel de cet établissement. Ces derniers réclament le règlement des cotisations sociales auprès de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) depuis 1992, le paiement des pensions des agents retraités et le départ du coordinateur conseiller personnel du directeur général, médecin et chef gestionnaire général de l'hôpital, Dr Arnaud Flamen.

Un des grévistes, s'exprimant sous couvert d'anonymat, a souligné : "C'est le climat délétère qui prévaut au niveau de l'hôpital (...) entre la direction générale et les travailleurs, qui nous oblige à demander le départ immédiat et sans négociation du coordinateur, conseiller personnel du directeur général, médecin chef et gestionnaire de l'hôpital, monsieur Arnaud Flamen. Ce dernier est très arrogant envers nous les Gabonais, il se croit encore aux temps coloniaux ici à Lambaréné. Comme il a plusieurs fonctions que je viens de vous citer, pour lui, nous travailleurs gabonais, sommes ses sujets. Il nous a été donné de constater plu-



Photo : Esaïe NDILOROU

Jean Claude Mihindou (debout) faisant le compte rendu de la rencontre avec le directoire de l'hôpital.



Photo : Esaïe NDILOROU

... avec les représentants des travailleurs.

sieurs fois, qu'il va jusqu'à changer les ordonnances des malades et les prescriptions des médecins traitants. Du coup, on se pose des questions : est-il vraiment un docteur en médecine ou un docteur vétérinaire ?". Et à un autre de renchérir : "Notre mouvement de grève sera maintenu jusqu'à satisfaction totale de nos revendications

et réclamations. Toutefois, cette grève ne fait pas obstacle à toutes négociations." Contactée à son tour par "l'Union", la direction générale n'a pas souhaité régir. Toutefois, près de trois heures après le déclenchement de la grève, les délégués syndicaux et les représentants des trois centrales syndicales auxquelles les agents sont affi-



Photo : Esaïe NDILOROU

Les responsables de l'hôpital, dont l'indésirable Dr Arnaud Flamen (milieu) lors d'une réunion...



Photo : Esaïe NDILOROU

Une banderole érigée à l'entrée de l'hôpital renseigne sur le climat qui prévaut actuellement à Schweitzer.

liés, ont été reçus par les dirigeants de l'établissement, dont le directeur général, Jean Pierre Salinière. Cette réunion a toutefois accouché d'une souris, les grévistes ayant opté pour le durcissement de leur mouvement, tout en décidant cependant d'observer le service minimum, conformément à l'article 355 du Code du Travail. Ce

service minimum proscrit de nouvelles consultations et ne prend en compte qu'un certain nombre de patients internés, sur la centaine de malades hospitalisés au début de la grève. Mais selon notre source, "ce service minimum peut être interrompu si et seulement si les négociations n'avancent pas". Signalons qu'au sortir de la

réunion avec la hiérarchie, les responsables syndicaux ont réuni le personnel pour lui faire le compte rendu. Mais les salariés de Schweitzer estiment qu'il est hors de question de suspendre quoi que ce soit tant qu'ils n'ont pas obtenu la satisfaction intégrale de leurs revendications. D'autant que, avancent-ils, les promesses de la direction n'ont jamais rien produit de concret.

Mais au moment où nous mettons sous presse hier, les deux parties étaient toujours en discussion, alors que la situation des patients presque livrés à eux-mêmes, s'avère préoccupante.

Il faut dire que depuis quelques années déjà, l'hôpital Schweitzer n'est plus un long fleuve tranquille. La dernière grève remonte au 9 février 2017. Le personnel réclamait, entre autres, le paiement des salaires de février et mars 2017, la cotisation à la CNSS, 17 trimestres d'allocations familiales impayées, le remboursement d'assurance NSIA, la négociation d'une nouvelle convention d'entreprise et l'application intégrale de la nouvelle grille salariale exigée par l'Etat.

Mais neuf mois après la suspension de ce mouvement d'humeur, les employés estiment que la situation n'a guère évolué. D'où la nouvelle grogne débutée lundi dernier. Affaire à suivre.

Vie des associations

A Lambaréné, Mouila et Oyem, l'Ong La Voix des Oubliés veut humaniser les prisons



Photo : Sidonie Ambonguilla

Geste symbolique de remise de don à la prison de Lambaréné...

FAE

Oyem/Gabon

DANS le cadre de son projet « Humaines Prisons », l'Ong de défense des libertés « La Voix des Oubliés » vient de boucler une tournée dans les prisons de Lambaréné, de Mouila et d'Oyem pour y apporter quelques commodités. Pour Me Solange Yenou,

présidente-fondatrice de cette Ong, la prison, quoique lieu de privation de liberté, doit demeurer un espace où la dignité humaine est respectée. C'est pourquoi, avec « La Voix des Oubliés », tout en s'intéressant particulièrement au sort des « oubliés », c'est-à-dire les prisonniers préventifs démunis dont les délais de détention ont expiré, elle s'attache, autant que faire se peut, à



Photo : Sidonie Ambonguilla

...à la prison d'Oyem...

améliorer les conditions de détention en milieu carcéral. C'est ainsi qu'aux prisons précitées, l'Ong vient d'offrir des médicaments, des draps et du matériel agricole. Les médicaments et le matériel agricole ont été obtenus grâce au financement récolté par le Corporate Challenge, une Ong gabonaise qui se charge de lever de fonds auprès des entreprises afin de soutenir des

projets associatifs et humanitaires. C'est ainsi qu'une somme de trois millions cinq cent mille francs, remportée par la Voix des Oubliés, a été remise gracieusement par le Radisson Blu, qui a participé à un tournoi pour défendre la cause des détenus. De ce montant, une somme de deux millions cinq cent mille francs a servi à pourvoir en médicaments les prisons de Lambaréné,



Photo : Sidonie Ambonguilla

... et à celle de Mouila.

Oyem et Mouila. Cette dernière bénéficiant, en sus, d'un matériel agricole d'une valeur d'un million de francs, pour lui permettre de développer une activité d'agriculture dans le but de combler le déficit alimentaire. Une convention a été signée entre l'Ong et la direction de la prison centrale de Mouila. Le site retenu pour ce projet pilote est situé dans l'enceinte de la future mai-

son d'arrêt. Dans le même ordre d'idées, et grâce, cette fois-ci, à une dotation du Lions Club Assala de Port-Gentil, « La Voix des Oubliés » a pu offrir 734 draps et 5 serviettes, répartis entre les prisons de Libreville (371 draps), Port-Gentil (91 draps), Lambaréné (130 draps et cinq serviettes), Mouila (97 draps) et Oyem (45 draps).